



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 mars 2010

PARC EXPO - DEMANDE DE GRATUITE DU  
CENTRE DE RENCONTRE ET DE  
COMMUNICATION POUR UNE MANIFESTATION  
ORGANISEE AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE  
LE DIABETE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi  
15 mars 2010

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

*Conseillers :*

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

**Secrétaire de séance :** M. Nicolas MARJAULT

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**PARC EXPO FOIRE**

**PARC EXPO - DEMANDE DE GRATUITE DU CENTRE DE  
RENCONTRE ET DE COMMUNICATION POUR UNE  
MANIFESTATION ORGANISEE AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE  
LE DIABETE**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Considérant la politique d'aide aux œuvres caritatives,

Considérant l'organisation du Salon du Vin prévu les 27 et 28 mars 2010,

Considérant le fait que les bénéfices de ce salon sont reversés à l'association pour l'information et la prévention du diabète,

La Ville de Niort décide d'accompagner l'initiative en mettant gracieusement à disposition le matériel et le Centre de Rencontre et de Communication à l'association Lions International Val de Sèvre soit une remise de 10 304,94€ hors taxe.

Charge à l'association de régler la main d'œuvre

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Accorder la mise à disposition gracieuse du Centre de Rencontre et de Communication, ainsi que du matériel aux Lions International Val de Sèvre, les 27 et 28 mars 2010 pour l'organisation du Salon du Vin.

**LE CONSEIL ADOPTE**

|                 |    |
|-----------------|----|
| Pour :          | 42 |
| Contre :        | 0  |
| Abstention :    | 0  |
| Non participé : | 0  |
| Excusé :        | 3  |

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Claude SUREAU**